



ÉCOLE FRANÇAISE DE BELGRADE  
Kablarška 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE  
Tél. : 00.381.11 369 17 62 | Fax : 00.381.11 265 30 99 |  
site: [www.efb.rs](http://www.efb.rs) | e-mail: [efb.admi@efb.rs](mailto:efb.admi@efb.rs) |  
facebook : <http://www.facebook.com/francuskaskola/>

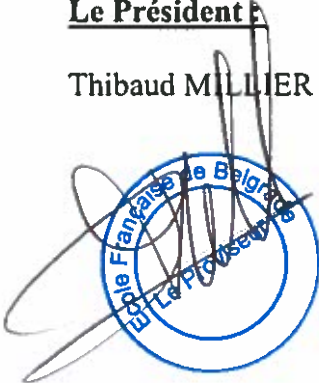


**PROCÈS VERBAL  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT N°4**

**SÉANCE du 14 juin 2017**

**Le Président :**

Thibaud MILLIER



**Le Secrétaire :**

Catherine MAURAT

**ORDRE DU JOUR / SOMMAIRE du CE N° 1 du 17 octobre 2016**

<b>Décisions, actes et documents annexes classés par nature</b>	<b>Pages n°</b>	<b>Décision</b>
<b>I.</b> Adoption du procès-verbal du Conseil d'établissement du 30 mars 2017		<b>N°1</b>
<b>II.</b> Adoption du procès verbal du Conseil d'école du 6 juin 2017		<b>N°2</b>
<b>III.</b> Information sur la rentrée 2017/2018 <ul style="list-style-type: none"><li>a. Inscriptions</li><li>b. Structure pédagogique</li><li>c. Commandes</li><li>d. Travaux de l'été</li><li>e. Voyages</li></ul>		
<b>IV.</b> Informations générales <ul style="list-style-type: none"><li>a. Immobilier</li><li>b. Examens</li></ul>		
<b>V.</b> Modifications des horaires des activités périscolaires du primaire et du collège		<b>N°3</b>
<b>VI.</b> Modifications des conditions d'accès à la garderie maternelle		<b>N°4</b>
<b>VII.</b> Modifications de l'horaire de fin d'accueil à la garderie.		<b>N°5</b>
<b>VIII .</b> Modifications des horaires de l'après-midi en secondaire		
<b>IX.</b> Modifications du règlement intérieur		
<b>X.</b> Questions diverses		<b>N°6</b>

Ouverture de la séance à 17h , le quorum étant atteint.

Secrétariat de séance assuré par Mme C. Maurat, représentante du personnel enseignant du 1<sup>er</sup> degré,

Le chef d'établissement M. MILLIER, souhaite la bienvenue à tous les participants.

**I) Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 30 mars 2017**

**Décision : Le procès-verbal est adopté**

**Conditions du vote : 9**

**Votants : 9**

**Pour : 9**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**II) Adoption du procès-verbal du conseil d'école du 6 juin 2017**

Madame GUERGUINOV, directrice de l'école primaire présente le compte-rendu du conseil d'école.  
(document joint)

**Décision : Le procès-verbal est adopté**

**Conditions du vote : 9**

**Votants : 9**

**Pour : 9**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**III) Information sur la rentrée 2017 / 2018 :**

**a. Inscriptions**

Le proviseur indique qu'à ce jour, la petite section compte déjà 19 pré-inscrits.

La maternelle : 80

L'élémentaire : 205

Le collège : 138

Le lycée : 87

Soit un total de 510.

Les inscriptions pour les activités périscolaires, la garderie et la restauration seront disponibles à partir du 20 juin 2017 sur le logiciel EDUKA qui permettra l'inscription en ligne.

## b. Structure pédagogique

divisions

3	Terminale	33	ES, S et L, section européenne
1	1ère	22	ES et S
2	2ème	32	Enseignements exploration
6		87	Sciences de labo, Théâtre, latin SES obligatoire
2	3ème	33	
2	4ème	27	
2	5ème	43	
2	6ème	35	EIST
8		138	(Enseignement intégré de science et de technologie)
		<b>225</b>	

2	CM2	40
2	CM1	45
2	CE2	35
2	CE1	47
3	CP 1	38
11		205

1	Grande section	29
1	MS /GS	
1	Moyenne section	32
1	PS	
1	TPS/ PS	19
5		80
32		510

## c. Commandes

Un nouveau système de commande a été mis en place. Chaque personne en charge d'une commande fait un devis sur un site de vente à distance. Le devis est vérifié par le chef de service et validé ensuite par le chef d'établissement.

Les commandes doivent être livrées avant le 6 juillet sous forme de colis nominatif qui sera remis à la personne qui a passé la commande.

## d. Travaux de l'été

La société DIPOS commencera les travaux d'été à partir du lundi 26 juin.

Sont prévus :

- la réfection des toitures à Cuba,
- la création d'un escalier entre le préau primaire et la cour de récréation,
- la réfection de toilettes au bat 35,
- la création d'une clôture pour sécuriser le secondaire et la maternelle,
- la création d'issues de secours
- La création d'un préau à l'arrière du bâtiment Cuba

#### **e. Voyages**

L'équipe enseignante de 2<sup>nd</sup>e souhaite proposer un séminaire d'intégration au lycée pour les élèves de seconde.

Deux lieux sont envisagés le parc national de TARA ou dans un autre lieu.

L'objectif est de faire une présentation du lycée, de ses exigences, de présenter l'équipe enseignante et de créer une cohésion de groupe. Suivant le lieu, le séjour durera deux ou trois jours.

Le conseil d'établissement est appelé à se prononcer sur le principe et sur la participation maximale des familles.

**Décision : Le conseil d'établissement donne un avis favorable au principe du séminaire**

**Conditions du vote :**

**Votants : 9**

**Pour : 9**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Décision : Le conseil d'établissement donne un avis favorable au montant maximum de participation des familles 120 euros ( deux jours) ou 150 euros ( trois jours).**

**Conditions du vote :**

**Votants : 9**

**Pour : 9**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

#### **IV) Informations Générales:**

##### **a. Immobilier**

M. DRAGASEVIC, représentant du conseil de gestion informe que trois projets sont en cours d'études :

- Belgrade Sur l'Eau : En attente des réponses du promoteur sur l'option d'achat. Les autres points semblent avoir reçu un accord du propriétaire (notamment le montant de la location du terrain).
- Terrain sur le quartier de Banjica : ancienne usine, en attente des documents d'urbanisme
- Terrain vers Pink : terrains à recomposer à un prix supérieur à 4 Millions d'euros (ne semble pas le projet le plus opérationnel).

M. DRAGASEVIC, confirme que la volonté du conseil de gestion est d'arriver à des propositions qui pourraient être soumises à une assemblée générale extraordinaire au mois de novembre.

##### **b. Examens**

Baccalauréat :

Les épreuves sont terminées.

34 élèves ont passé les épreuves anticipées de 1<sup>ère</sup>

25 élèves ont passé les épreuves finales.

L'établissement a accueilli 4 élèves de Sarajevo et un candidat libre.

La salle d'examen a été spécialement louée et aménagée à cette occasion et a été fonctionnelle.

Toutes les copies ont été numérisées et envoyées à Strasbourg.

Proclamation des résultats le 23 juin 2017.

Le 27 juin aura lieu à l'Ambassade la remise des diplômes du Baccalauréat.

Le chef d'établissement remercie les personnels (Mme ARSENIJEVIC, M. OURIACHI), la Vie Scolaire et les agents de leur mobilisation pour la réussite de cette première organisation du Baccalauréat.

### Diplôme National du Brevet (DNB)

Les épreuves se dérouleront les 19 et 20 juin 2017

Nous accueillerons un élève macédonien en plus des 34 élèves de l'établissement inscrits.

Proclamation des résultats le 11 juillet 2017.

### V) Modifications des horaires des activités périscolaires.

Le chef d'établissement propose la modification des horaires des activités périscolaires.

	Ancien horaire	Nouvel horaire	
Sortie des élèves	13h	13h	
Reprise des activités	14h	14h 15	Pause + 15 minutes
Fin des activités	15h	15h 15	Sortie + 15 minutes
Début des clubs		15h 15	
Fin des clubs		16h15	Sauf transport

Cette modification harmonise les horaires avec ceux du secondaire.

La proposition de changement est motivée par :

- 1) Une avancée vers une pause méridienne de 1h30 préconisée par le ministère de l'Education Nationale.
- 2) Une pause méridienne qui :
  - a. peut permettre à certains élèves de rentrer chez eux pour manger plus facilement,
  - b. donne aux enfants la possibilité de jouer plus longtemps,
  - c. Augmente le nombre d'enfants qui peuvent manger à la restauration,
- 3) Une meilleure utilisation des espaces (salle informatique, Salle d'arts plastiques, salle de musique,...)
- 4) Une plus grande facilité pour permettre aux enseignants de secondaire d'intervenir en primaire (fin du décalage horaire).

**Décision : Avis favorable à la modification des horaires**

**Conditions du vote :**

**Votants : 9**

**Pour : 9**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

### VI) Modification des conditions d'accès à la garderie maternelle

L'accès à la garderie uniquement à partir de la classe de Petite Section a été adopté par le Conseil d'Ecole à l'unanimité. En effet la garderie pour les moins de 3 ans engendre une très grande fatigue des enfants ayant une répercussion sur les apprentissages à l'école. Par ailleurs, un enfant de TPS monopolise souvent une personne à lui seul, l'organisation de la garderie ne permet pas qu'un adulte manque dans le dispositif général de surveillance et d'animation.

**Décision : La garderie accueille les enfants à partir de la petite section**

**Conditions du vote :**

**Votants : 9**

**Pour : 9**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

### **VII) Modifications de l'horaire de fin d'accueil à la garderie**

La proposition d'un service de garderie jusqu'à 17h30, demandé par les parents, a été adopté majoritairement par le Conseil d'Ecole. Les enseignants ont précisé qu'ils étaient contre l'allongement de la garderie pour les maternelles et qu'ils y étaient favorables pour l'élémentaire.

**Décision : La garderie accueillera les enfants jusqu'à 17h30 à partir de la petite section**

**Conditions du vote :**

**Votants : 9**

**Pour : 9**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

### **VIII) Modification des horaires de l'après-midi en secondaire**

Les horaires sont modifiés afin de permettre aux élèves et aux enseignants qui ont plus de 2 heures de cours l'après-midi d'avoir un temps de pause, l'entre-deux cours est fixé de 15h 10 à 15h 20.

La fin des cours est fixée à 17h20.

**Décision : Le conseil d'établissement donne un avis favorable**

**Conditions du vote :**

**Votants : 9**

**Pour : 9**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

### **IX) Modification du règlement intérieur**

**Le conseil d'école propose à l'unanimité l'ajout de la mention suivante au règlement intérieur.** « Les remarques et comportements discriminatoires, racistes, xénophobes ou sexistes, ne sont pas acceptables à l'Ecole Française et donnent lieu à des sanctions qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive. »

**Décision : l'ajout au règlement intérieur est accepté**

**Conditions du vote :**

**Votants :**

**Pour : 9**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

### **X) Questions diverses**

L'équipe du primaire aimerait demander une ouverture d'un deuxième poste de femme de ménage. Ivana ne peut pas tout faire - 7 bâtiments, 500 élèves et 65 employés. La situation est grave au primaire.

Cette question n'est pas du ressort direct du conseil d'établissement. Ce problème est connu mais il n'a été véritablement soulevé que depuis 15 jours. Il sera traité au prochain conseil de gestion du 21 juin.

Néanmoins, le conseil d'établissement peut donner un avis.

**Le conseil d'établissement donne un avis favorable à l'adaptation des moyens aux besoins de l'établissement**

**Conditions du vote :**

**Votants : 9**

**Pour : 9**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Le proviseur remercie les participants de leur disponibilité et de la qualité des échanges. Il remercie les membres qui ne seront plus en Serbie à la rentrée.

La séance est close à 18h 30.